

Valorisation du patrimoine et développement territorial

La licence 3 Géographie et aménagement, parcours « Valorisation du patrimoine et développement territorial », forme des professionnels capables de valoriser les richesses patrimoniales et environnementales d'un territoire et de contribuer à son développement durable.

Elle associe la connaissance du patrimoine naturel, paysager et bâti à la conduite de projets territoriaux, à l'animation des acteurs locaux et à la médiation auprès des publics.

Son originalité : une formation universitaire professionnalisante, organisée sur deux sites, l'Université de Limoges et l'EPLEFPA d'Ahun, qui combine enseignements théoriques, projets collectifs et immersion sur le terrain.

Les enseignements s'appuient sur des cours, des travaux dirigés, des sorties de terrain et des mises en situation professionnelle, notamment à travers un stage de 7 semaines minimum en L3.

La L3 est accessible sur candidature aux titulaires d'un bac+2 ou d'un diplôme supérieur, selon leur parcours et la cohérence de leur projet.

Les profils peuvent notamment provenir d'une deuxième année de licence en géographie, histoire, histoire de l'art, sociologie ou droit, ou de formations professionnalisantes telles que les BTS Développement et animation de projets territoriaux, Gestion et protection de la nature ou Tourisme, ainsi que certains BUT.

La formation est proposée en formation initiale, en formation continue et en alternance

Au programme

La formation développe des connaissances pluridisciplinaires et des compétences concrètes pour concevoir et mettre en œuvre des projets de valorisation des territoires.

- Patrimoine et environnement : architecture rurale, patrimoine bâti, paysages, milieux naturels, patrimoine culturel et immatériel.
- Développement territorial : politiques d'aménagement, collectivités territoriales, évolution des espaces ruraux et urbains, urbanisme et développement durable.
- Conduite de projets : inventaires des ressources patrimoniales et paysagères, diagnostics de territoire, projets collectifs et animation territoriale.
- Outils professionnels : cartographie et géomatique, communication, enquêtes, gestion, comptabilité, droit et anglais.

Et après ?

Les métiers

Les diplômés peuvent s'orienter vers des fonctions liées à l'ingénierie territoriale, à la médiation du patrimoine ou à la gestion de sites naturels et patrimoniaux.

Exemples de débouchés :

- Chargé de mission en développement territorial, environnement, tourisme ou culture.
- animateur ou médiateur du patrimoine.
- Chargé d'études en valorisation patrimoniale.
- Gestionnaire de site naturel ou patrimonial.
- animateur de projets culturels et touristiques.

Les employeurs potentiels sont notamment les collectivités territoriales, les communautés de communes, les Parcs naturels régionaux, les structures de développement local, les associations et les bureaux d'études.

Et pour poursuivre ses études ?

La licence constitue également une voie de préparation au **master Sciences sociales, parcours Valorisation du patrimoine et développement territorial**, proposé par l'Université de Limoges en partenariat avec l'EPLEFPA d'Ahun.

Ce cursus permet d'approfondir les compétences en ingénierie de projet, médiation, développement durable des territoires et valorisation des patrimoines